



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

stationnement

Question écrite n° 99955

Texte de la question

M. Pascal Popelin attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur les stationnements illicites constatés sur les places réservées aux personnes handicapées. Aujourd'hui, la difficulté de stationner dans les cœurs de ville notamment a entraîné une explosion du nombre de cartes réservées aux personnes à mobilité réduite falsifiées. En effet, même si les abus ne peuvent pas être chiffrés, l'Association des paralysés de France (APF) avance qu'une carte sur trois serait fausse ou utilisée de manière frauduleuse. Aussi, il souhaiterait avoir connaissance des actions que le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour faire reculer ces fraudes inacceptables.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99955

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 20 décembre 2016

Question publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8482

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)